



SIM AGUISSA



Les guinéens et les guinéennes peuvent nourrir la Guinée

Point sur la situation alimentaire en Guinée (PSA)
Mensuel d'information sur les prix des produits agricoles

Oct. 2018 N°35

Faits marquants

Le mois d'octobre 2018 a été marqué par une forte animation des marchés ruraux et urbains suite à l'arrivée des premières récoltes de la campagne hivernale. Ainsi, on a observé un renforcement des stocks commerciaux des produits céréaliers et des tubercules dans les zones de production. Sur le marché urbain de Kankan, il a été observé un approvisionnement soutenu en riz étuvé local, le riz étuvé importé, le fonio et le manioc sec provoquant à cet effet une baisse des prix pour ces produits. La banane plantain, l'igname et le manioc sec n'ont pas connu de changement notable.

A Siguiri, il a été constaté un renforcement des stocks commerciaux du riz étuvé local venu de Senko et Beyla causant la baisse des prix pour ce produit et limitant ainsi l'importation du riz étuvé malien dont le coût est jugé cher selon les commerçants. La même baisse a été observée pour le riz étuvé importé, le maïs jaune, le mil et la banane plantain tandis que les autres produits sont restés stables.

Le marché agricole de Mandiana a été marqué par un bon approvisionnement en niébé et sorgho venus du Mali voisin, en riz étuvé et fonio venus de Sabadou-Baranama et la baisse et la stabilité pour la quasi-totalité des produits dues essentiellement à cet approvisionnement soutenu.

A Kouroussa, la banane plantain a connu une hausse de prix suite à un niveau faible de l'offre dû à l'état de défectuosité de la route de Kissidougou en région forestière, zone d'achat de ce produit. Cependant, le marché agricole a été bien approvisionné en céréales locales venues de Sankaran et de Senko.

A Kérouané, le mil et le maïs jaune ont été absents sur le marché urbain à cause du manque de stocks dans les zones de production. Toutefois, le niveau de l'offre du riz étuvé importé a fléchi suivi par une légère hausse des prix pour ce produit. Les autres produits sont restés stables.

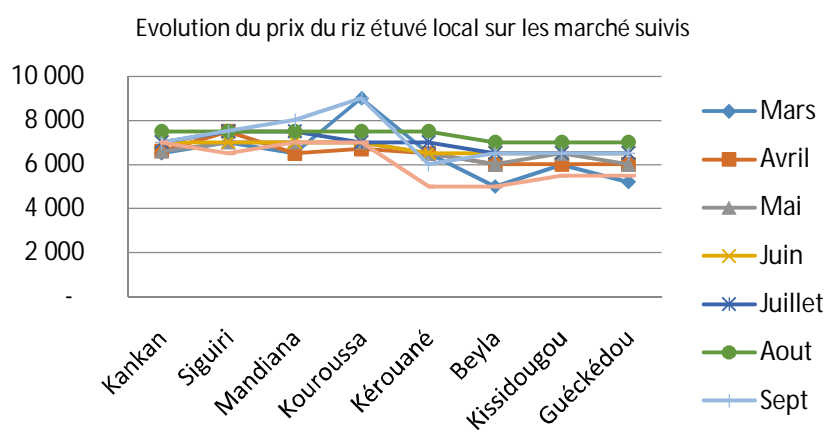
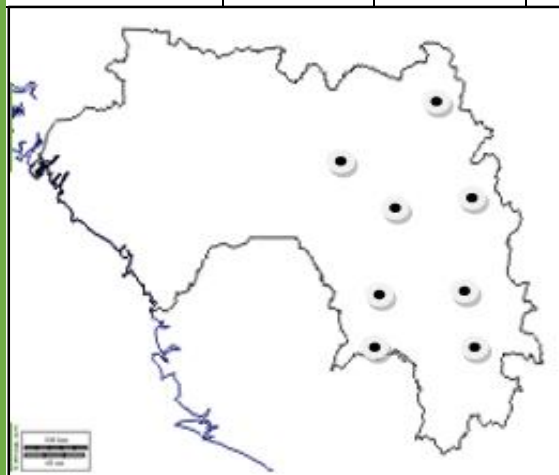
Le marché agricole de Beyla en région forestière a été marqué par une baisse des prix du riz étuvé local, de la banane plantain, du maïs jaune et le manioc sec suite à une bonne disponibilité de l'offre pour ces produits. Le mil et le sorgho ont été absents sur le marché à cause du manque de stocks dans les zones de production. Tandis que, le riz étuvé importé, le fonio et l'igname sont restés inchangés par rapport au mois précédent.

À Kissidougou, les disponibilités en céréales locales ont été renforcées par des stocks venus de Senko et de N'Nzérékoré, causant ainsi la stabilité des prix pour quasiment tous les produits, excepté, le fonio qui a varié dans le sens de la hausse suite à un niveau élevé de la demande par rapport à l'offre.

À Guéckédou, la seule variation dans le sens de la hausse a concerné le manioc sec en raison de la faiblesse relative des volumes sur le marché. Cependant, le marché urbain a été bien approvisionné en céréales locales et en fruits ayant pour corolaire la baisse et la stabilité des autres produits.

Prix aux consommateurs (FG/Kg)

Produits Marché	Riz étuvé local	Riz étuvé importé	Fonio	Maïs jaune	Mil	Sorgho	Banane plantain	Igname	Manioc sec
Kankan	7000	6500	7500	3000	-	-	5000	10000	3000
Siguiri	6500	6000	10000	2500	6500	-	5000		4000
Mandiana	7000	6000	8500	2000	7000	2000	6500	9000	3000
Kouroussa	7000	6500	9500	3000	7000	3000	6000	10000	1500
Kérouané	5000	6500	5000	3000	-	3000	5000	10000	2000
Beyla	5000	6000	4000	2000	-	-	4000	-	1250
Kissidougou	5500	6000	6000	2500	6000	3000	5000	10000	3000
Guéckédou	5500	6000	6000	2500	5500	3000	5000	10000	2500



Différentiels de prix par rapport à octobre

- Kankan : baisse de 7% pour le riz étuvé local, le riz étuvé importé et le fonio, 33% pour le manioc sec ; stabilité pour le maïs jaune et la banane plantain. Comparés à la même période de l'année précédente, les prix sont à la hausse 8% pour le riz étuvé local, 20% pour le maïs jaune, 18% pour le mil, 67% pour l'igname, 60% pour le manioc sec ; baisse de 14% pour le sorgho, 17% pour la banane plantain ; stabilité pour le riz étuvé importé et le fonio.
- Siguiri : hausse de 11% pour le manioc sec ; baisse de 29% pour le maïs jaune, 20% pour le riz étuvé local, 8% pour le riz étuvé importé, 3% pour la banane plantain, 7% pour le mil ; stabilité pour le fonio et l'igname. Comparés à la même période de l'année précédente, les prix sont à la hausse de 8% pour le riz étuvé local, 7% pour le riz étuvé importé, 4% pour le fonio, 30% pour le mil, 67% pour l'igname, 48% pour le manioc sec ; stabilité pour le maïs jaune et la banane plantain.
- Mandiana : baisse de 13% pour le riz étuvé local et la banane plantain, 14% pour le manioc sec, 8% pour le riz étuvé importé, 6% pour le fonio, 33% pour le maïs jaune, 20% pour le sorgho ; stabilité pour le mil et l'igname. Comparés à la même période de l'année précédente, les prix sont à la hausse de 17% pour le riz étuvé local, 31% pour le fonio, 33% pour le maïs jaune, 11% pour le manioc sec ; baisse de 67% pour le sorgho, 7% pour la banane plantain, 8% pour le riz étuvé importé ; stabilité pour l'igname.
- Kouroussa : hausse de 20% pour la banane plantain ; baisse de 22% pour le riz étuvé local, 5% pour le fonio, 14% pour le maïs jaune, 13% pour le mil, 38% pour le manioc sec ; stabilité pour le riz étuvé importé et l'igname. Comparés à la même période de l'année précédente, les prix

sont à la hausse de 8% pour le riz étuvé local, 20% pour le maïs jaune, 25% pour le manioc sec ; baisse de 25% pour la banane plantain, 5% pour le fonio ; stabilité pour le riz étuvé importé.

- Kérouané : hausse de 18% pour le riz étuvé importé ; baisse de 17% pour le riz étuvé local, 29% pour le fonio, 25% pour le sorgho, 33% pour le manioc sec ; stabilité pour l'igname et la banane plantain. Comparés à la même période de l'année précédente, les prix sont à la baisse de 17% pour le riz étuvé local, 8% pour le riz étuvé importé, 29% pour le fonio ; stabilité pour le maïs jaune, la banane plantain, l'igname et le manioc sec.
- Beyla : baisse de 23% pour le riz étuvé local, 43% pour le maïs jaune, 20% pour la banane plantain, 50% pour le manioc sec ; stabilité pour le riz étuvé importé, le fonio et l'igname. Comparés à la même période de l'année précédente, les prix sont à la hausse 7% pour le riz étuvé local, 15% pour le riz étuvé importé ; baisse de 11% pour le fonio, 33% pour le maïs jaune, 60% pour la banane plantain, 52% pour le manioc sec ; stabilité pour l'igname.
- Kissidougou : hausse de 9% pour le fonio ; baisse de 15% pour le riz étuvé local ; stabilité pour le maïs jaune, le mil, le sorgho, la banane plantain, l'igname et le manioc sec. Comparés à la même période de l'année précédente, les prix sont à la hausse de 9% pour le fonio, 25% pour le maïs jaune, 20% pour le sorgho, 50% pour le manioc sec ; baisse de 8% pour le riz étuvé local, 9% pour le mil, 12% pour l'igname ; stabilité pour le riz étuvé importé et la banane plantain.

Guéckédou : hausse de 10% pour le mil, 25% pour le manioc sec ; baisse de 15% pour le riz étuvé local, 8% pour le riz étuvé importé, 20% pour le fonio ; stabilité pour le maïs jaune, le sorgho, la banane plantain et l'igname. Comparés à la même période de l'année précédente, les prix sont à la hausse de 22% pour le riz étuvé local, 11% pour le riz étuvé importé, 83% pour le mil, 25% pour la banane plantain ; baisse de 29% pour le fonio.

Etat de la situation alimentaire

- La région de Kankan

La situation alimentaire est globalement bonne dans la région à cause d'une bonne disponibilité des céréales locales et tubercules sur les marchés à des prix abordables pour la majorité des ménages. En effet, il faut signaler une bonne présence du riz importé ordinaire qui renforce davantage les stocks locaux.

Dans les zones rurales, les stocks alimentaires sont renforcés par les nouvelles récoltes et la vente des tubercules (igname et patate douce) qui constituent une source de revenu pour de nombreux paysans.

- La région forestière

La situation alimentaire est très satisfaisante dans la région. Elle se traduit par la mise en vente du riz de contre-saison, des fruits et des légumes.

Pour les remarques, suggestions et observations, bien vouloir s'adresser au chargé des prix et commercialisation d'AGUISSA à l'adresse suivante : mandjoukourouma10@gmail.com; tel : +224 620 93 28

Une publication d'AGUISSA réalisée par l'appui technique

